

Description de la dotation – Jeu-concours « OUI FM LAURA COX »

Organisé sur l'antenne de la radio OUI FM du samedi 28 février au vendredi 6 mars 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « OUI FM LAURA COX », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 2 places pour le concert du 10 avril au Trianon de Paris, d'une valeur unitaire indicative de 34.50 € TTC.

Les places sont valables uniquement pour le concert du 10 avril 2026.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Les gagnants devront se présenter à l'entrée de l'évènement munis du justificatif de gain et d'une pièce d'identité afin de récupérer leurs billets.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.ouifm.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio OUI FM, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ouifm.fr/reglements>. Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.